

## « On ne jette pas les gens comme ça »

Vendredi, 04. octobre 2019

De: Guy Zurkinden, Services Publics



Photo: Eric Roset

**L'Institution genevoise de maintien à domicile veut confier à des infirmières l'essentiel du travail réalisé jusqu'ici par des assistantes administratives (ASA). Menacées, les ASA se rebiffent. Interview.**

Craignant pour leur emploi, dénonçant le mépris dont elles sont victimes, les assistantes administratives (ASA) de l'Institution genevoise de maintien à domicile (Imad) ont déposé une pétition à leur direction, jeudi 26 septembre. Questions à Marianne, ASA à l'Imad.

**Pour les assistantes administratives de l'Imad, c'est le malaise depuis plusieurs mois. Pourquoi ?**

**Marianne** – Jusqu'à récemment, l'ASA était la plaque-tournante de chaque équipe de soins à domicile. Nous nous occupons notamment de la planification des soins de base et de l'aide pratique, de la facturation, de l'envoi de devis aux assurances, de la mobilité et des commandes de matériel. Nous répondions aussi au téléphone.

En décembre 2018, nous avons appris l'existence d'un « projet pilote ». La direction a décidé de remplacer, dans les équipes, une assistante administrative par une infirmière, autrefois active sur le terrain. Cette « infirmière coordinatrice des itinéraires clients » prend désormais en charge une partie des tâches assumées jusqu'à présent par les ASA – notamment la planification des soins et de l'aide au ménage, ainsi que la permanence téléphonique.

La composition des équipes est donc modifiée: jusqu'ici, chacune comptait une responsable, une responsable suppléante et deux assistantes administratives. Il n'y aura désormais plus qu'une assistante administrative, employée à 100%.

**Qui est concerné ?**

La direction nous a d'abord annoncé qu'il s'agissait d'un projet pilote. Celui-ci a démarré en janvier 2019. Mais l'objectif est maintenant de l'appliquer à toutes les équipes, d'ici le début de l'année 2021. Cela concerne donc près de 80 ASA. La moitié de nos emplois sont menacés. Dans mon équipe, le contrat de ma collègue en CDD n'a pas été renouvelé.

**Vous dénoncez le flou qui règne désormais sur vos tâches...**

Nous n'avons plus de cahier des charges! La direction dit que celui qui avait été défini il y a plusieurs années n'est plus valable.

Avec l'appui du SSP, un groupe d'ASA a décidé de prendre le taureau par les cornes. Nous avons élaboré ensemble un projet de cahier des charges, détaillant les activités que nous assumons depuis des années. Nous l'avons transmis à la direction générale et demandé un rendez-vous. La direction nous a répondu qu'il existe déjà un groupe de travail chargé d'élaborer un nouveau cahier des charges. Le problème, c'est que ce groupe de travail perd son temps en réunions sans objet ni procès-verbal. Nous nous trouvons donc dans le flou complet !

### **Concrètement, votre travail a-t-il changé ?**

Oui. Je ne fais plus du tout de planification et ne réponds plus au téléphone qu'en troisième intention durant la journée, puis en première intention entre 16 h et 17 h, lors de l'absence de la deuxième infirmière coordinatrice. C'est un non-sens: partout, on essaie d'enlever des tâches administratives aux soignant-e-s, afin qu'ils/elles puissent se concentrer sur les patient-e-s. Chez nous, c'est le contraire. On va payer des infirmières, plus chères, pour réaliser du travail pris en charge jusqu'à présent par le personnel administratif...

### **Dans votre pétition, vous évoquez aussi le risque d'un déclassement...**

C'est un vrai danger. Au niveau cantonal, le projet Score de nouvelle grille salariale est dans le *pipe line*. Avec Score, les rémunérations seront basées sur les tâches assumées par le personnel. Or à l'Imad, on est en train de nous enlever une large partie de notre travail. Ce qui nous pend au nez, c'est donc un déclassement. Concrètement, nous craignons d'être rétrogradées au poste de commis administratif. Avec une importante baisse de salaire à la clé.

### **Comment la direction répond-elle à vos préoccupations ?**

Jusqu'à présent, elle a refusé de négocier. Son attitude est extrêmement méprisante. On a l'impression qu'elle ne veut plus que du personnel infirmier, et qu'elle veut mettre les ASA à la poubelle.

Je suis très déçue. Après des années de bons et loyaux services, nous sommes traitées comme si nous étions incapables de faire notre travail.

Ce comportement fait penser à celui d'une entreprise américaine: on prend les gens quand on en a besoin, puis on les jette. C'est inacceptable. D'autant plus dans un service public !

Sur le vif

**« NOTRE TRAVAIL DOIT ÊTRE RECONNU »**

### **Comment le personnel concerné réagit-il ?**

Depuis que nous avons appris l'existence du projet mis en place par l'Imad, nous avons discuté entre collègues, puis réalisé plusieurs assemblées générales. La participation a été importante. Nous avons rédigé un projet de cahier des charges, demandé l'ouverture de négociations. Face au refus de la direction, nous avons lancé une pétition auprès des salarié-e-s concerné-e-s. Elle a récolté une cinquantaine de signatures, ce qui démontre la mobilisation des collègues.

Il n'est pas facile de nous organiser, car nous sommes disséminées dans des centres éloignés. Malgré tout, nous sommes nombreuses à nous engager. La direction a d'ailleurs été très étonnée de notre mouvement.

Nous nous réunirons à nouveau en AG au mois d'octobre, pour discuter de la réponse à notre pétition et décider de la suite de notre lutte.

### **Quelles sont vos demandes à la direction ?**

Nous demandons avant tout que notre travail soit reconnu, avec l'élaboration d'un nouveau cahier des charges. Le projet que nous avons remis à notre hiérarchie doit être pris en compte !

La fonction d'ASA doit être maintenue à son niveau actuel, avec les responsabilités et les tâches assumées avec succès jusqu'à aujourd'hui. Les activités administratives transférées aux infirmières doivent nous revenir.

Les postes de travail doivent être garantis, de même que nos conditions salariales.

Nous voulons aussi savoir ce qui se passe. Nous sommes partie intégrante des équipes de l'Imad, mais pas du tout considérées. La direction doit négocier et cesser de nous traiter avec un tel mépris !

(NB: ne pas confondre les assistantes administratives avec les Aides en soins et accompagnement, dont l'acronyme (ASA) est le même.)